

Convocation envoyée le : 24 mars 2026
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 37
Mise en ligne le 02.04.2026

DELIBERATION 004-2026

L'an deux mille vingt six, le 30 mars à 17 heures, s'est réuni le Conseil Communautaire à la salle des fêtes de la commune de Séguret.

ETAIENT PRESENTS : Gérard THELCIDE – Brantes ; Bernard CHARRASSE – Buisson ; Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI -Cairanne ; Florence BERTRAND – Crestet ; Alexandre ROUX, Barbara BLANC – Entrechaux ; Corinne GONNY – Faucon ; Frédéric ROUX, Julia BLAISE-BOSCHETTI – Mollans sur Ouvèze ; Roger TRAPPO – Puyméras ; Laurent ROBERT – Rasteau ; Laurent DURAND – Roaix ; Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LUCAS, Olivia GAZZANO – Sablet ; Eric MASSOT – St Léger du Ventoux ; Gérard RAINERI – St Marcellin les Vaison ; Gérald MICHEL, Pascal VOLPILHAC – St Romain en Viennois ; Marie-Claire MICHEL – St Roman de Malegarde ; Thierry THIBAUD – Savoillans ; Brice CRIQUILLION – Séguret ; Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Marie-Elisabeth MICHEL, Hervé ARMAND, Danielle MLYNARCZYK, Julien BLIARD, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Jessie NABONNE, Georges DORGAL, Carla BARRE, Sophie RIGAUT – Vaison-la-Romaine ; Joël BOUFFIES - Villedieu

ETAIENT EXCUSES : Eric LETURGIE – Vaison la Romaine qui donne pouvoir à Jean-François PERILHOU

ETAIENT ABSENTS : néant

Secrétaire de séance : Roger ROSSIN

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX

NOMBRE DESUFFRAGES OBTENUS	33 VOIX pour
-----------------------------------	---------------------

Sous la présidence de **MADAME Danielle MLYNARCZYK**, membre le plus âgé des conseillers communautaires parmi les présents, deux assesseurs ont été désignés pour les élections se déroulant lors de cette séance du conseil communautaire :

Madame Chantal MURE et Monsieur Gérard RAINERI

La doyenne de séance a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé que, par transposition des règles applicables aux maires (articles L 5211-2 et L2122-7 du CGCT), le Président de l'EPCI est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

S'est déclaré candidat : Jean-François PERILHOU

RESULTATS :

Nombre de votants : 37

Bulletins blancs et nuls : 4

Suffrages exprimés : 33

Nombre de suffrages obtenus au 1^{er} tour : TRENTE TROIS

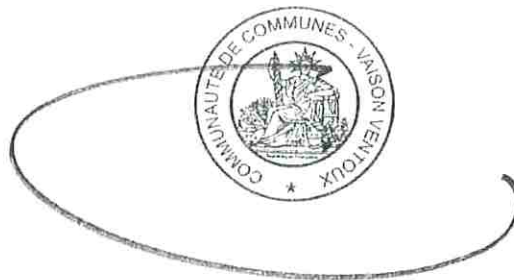
Avec une majorité absolue au 1^{er} tour, Monsieur Jean-François PERILHOU est proclamé Président et installé dans ses fonctions.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents

**Secrétaire de Séance
Roger ROSSIN**



**Président,
Jean-François PERILHOU**





Convocation envoyée le : 24 mars 2026
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 37

Mise en ligne le 02.04.2026

DELIBERATION 005-2026

L'an deux mille vingt six, le 30 mars à 17 heures, s'est réuni le Conseil Communautaire à la salle des fêtes de la commune de Séguret.

ETAIENT PRESENTS : Gérard THELCIDE – Brantes ; Bernard CHARRASSE – Buisson ; Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI -Cairanne ; Florence BERTRAND – Crestet ; Alexandre ROUX, Barbara BLANC – Entrechaux ; Corinne GONNY – Faucon ; Frédéric ROUX, Julia BLAISE-BOSCHETTI – Mollans sur Ouvèze ; Roger TRAPPO – Puyméras ; Laurent ROBERT – Rasteau ; Laurent DURAND – Roaix ; Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LUCAS, Olivia GAZZANO – Sablet ; Eric MASSOT – St Léger du Ventoux ; Gérard RAINERI – St Marcellin les Vaison ; Gérald MICHEL, Pascal VOLPILHAC – St Romain en Viennois ; Marie-Claire MICHEL – St Roman de Malegarde ; Thierry THIBAUD – Savoillans ; Brice CRIQUILLION – Séguret ; Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Marie-Elisabeth MICHEL, Hervé ARMAND, Danielle MLYNARCSYK, Julien BLIARD, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Jessie NABONNE, Georges DORGAL, Carla BARRE, Sophie RIGAUT – Vaison-la-Romaine ; Joël BOUFFIES - Villedieu

ETAIENT EXCUSES : Eric LETURGIE – Vaison la Romaine qui donne pouvoir à Jean-François PERILHOU

ETAIENT ABSENTS : néant

Secrétaire de séance : Roger ROSSIN

OBJET : COMPOSITION DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX : NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET NOMBRE DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	37		

Monsieur le Président rappelle l'article L 5211-10 du CGCT régit la fixation du nombre de Vice-Présidents et la composition du Bureau :

« Le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents [...] soit 8 maximum pour notre EPCI.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 %, arrondi à l'entier inférieur, de son propre effectif et le nombre de quinze [...] soit 11 maximum pour notre EPCI.

Il est proposé de fixer à 10 (DIX) le nombre de Vice-Présidents.

**Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à la majorité des deux tiers,**

DECIDE de fixer le nombre de Vice-Présidents à 10 (DIX)

PRECISE que le bureau du conseil communautaire de la Communauté de communes Vaison Ventoux se composera de 19 membres, comme suit :

- d'un Président
- de 10 Vice-Présidents
- de 8 autres membres du Bureau

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

**Secrétaire de Séance
Roger ROSSIN**



**Président,
Jean-François PERILHOU**





Convocation envoyée le : 24 mars 2026
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 37
Mise en ligne 02.04.2026

DELIBERATION 006-2026

L'an deux mille vingt six, le 30 mars à 17 heures, s'est réuni le Conseil Communautaire à la salle des fêtes de la commune de Séguret.

ETAIENT PRESENTS : Gérard THELCIDE – Brantes ; Bernard CHARRASSE – Buisson ; Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI -Cairanne ; Florence BERTRAND – Crestet ; Alexandre ROUX, Barbara BLANC – Entrechaux ; Corinne GONNY – Faucon ; Frédéric ROUX, Julia BLAISE-BOSCHETTI – Mollans sur Ouvèze ; Roger TRAPPO – Puyméras ; Laurent ROBERT – Rasteau ; Laurent DURAND – Roaix ; Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LUCAS, Olivia GAZZANO – Sablet ; Eric MASSOT – St Léger du Ventoux ; Gérard RAINERI – St Marcellin les Vaison ; Gérald MICHEL, Pascal VOLPILHAC – St Romain en Viennois ; Marie-Claire MICHEL – St Roman de Malegarde ; Thierry THIBAUD – Savoillans ; Brice CRIQUILLION – Séguret ; Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Marie-Elisabeth MICHEL, Hervé ARMAND, Danielle MLYNARCSYK, Julien BLIARD, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Jessie NABONNE, Georges DORGAL, Carla BARRE, Sophie RIGAUT – Vaison-la-Romaine ; Joël BOUFFIES - Villedieu

ETAIENT EXCUSES : Eric LETURGIE – Vaison la Romaine qui donne pouvoir à Jean-François PERILHOU

ETAIENT ABSENTS : néant

Secrétaire de séance : Roger ROSSIN
Assesseurs : Chantal MURE – Gérard RAINERI

OBJET : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX

NOMBRE DE VOTANTS

37

Monsieur le Président rappelle la délibération n° DE005-2026 en date du 30 mars 2026 qui précise que la **composition du Bureau** de la Communauté de Communes Vaison Ventoux **se compose de 19 membres, et qui fixe à 10 le nombre de Vice-Présidents et à 8 le nombre des autres membres du Bureau.**

Il rappelle que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret uninominal à trois tours. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Election du 1^{er} Vice-Président

Monsieur Roger ROSSIN se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37

Bulletins blancs et nuls : 6

Suffrages exprimés : 31

Nombre de voix obtenues : TRENTE ET UNE

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Monsieur Roger ROSSIN est proclamé 1^{er} Vice-Président et est installé dans ses fonctions.

Election du 2^{ème} Vice-Président

Monsieur Laurent ROBERT se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37

Bulletins blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 37

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE SEPT

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Laurent ROBERT est proclamé 2^{ème} Vice-Président et est installé dans ses fonctions.

Election du 3^{ème} Vice-Président

M Frédéric ROUX se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37

Bulletins blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 37

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE SEPT

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Frédéric ROUX est proclamé 3^{ème} Vice-Président et est installé dans ses fonctions.

Election du 4^{ème} Vice-Président

M Joël BOUFFIES se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37

Bulletins blancs et nuls : 3

Suffrages exprimés : 34

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE QUATRE

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Joël BOUFFIES est proclamé 4^{ème} Vice-Président et est installé dans ses fonctions.

Election du 5ème Vice-Président

Mme Marie-Claire MICHEL se déclare candidate.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37
Bulletins blancs et nuls : 3
Suffrages exprimés : 34

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE QUATRE

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Mme Marie-Claire MICHEL est proclamée 5^{ème} Vice-Présidente et est installée dans ses fonctions.

Election du 6ème Vice-Président

M Laurent DURAND se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37
Bulletins blancs et nuls : 0
Suffrages exprimés : 37

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TENTE SEPT

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Laurent DURAND est proclamé 6^{ème} Vice-Président et est installé dans ses fonctions.

Election du 7ème Vice-Président

M Thierry THIBAUD se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37
Bulletins blancs et nuls : 3
Suffrages exprimés : 34

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE QUATRE

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Thierry THIBAUD est proclamé 7^{ème} Vice-Président et est installée dans ses fonctions.

Election du 8ème Vice-Président

M Gérard RAINERI se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37
Bulletins blancs et nuls : 3
Suffrages exprimés : 34

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE QUATRE

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Gérard RAINERI est proclamé 8^{ème} Vice-Président et est installé dans ses fonctions.

Election du 9ème Vice-Président

M Roger TRAPPO se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37
Bulletins blancs et nuls : 0
Suffrages exprimés : 37

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE SEPT

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Roger TRAPPO est proclamé 9^{ème} Vice-Président et est installé dans ses fonctions.

Election du 10ème Vice-Président

M Brice CRIQUILLION se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37
Bulletins blancs et nuls : 1
Suffrages exprimés : 36

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE SIX

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Brice CRIQUILLION est proclamé 10^{ème} Vice-Président et est installé dans ses fonctions.

Les 10 Vice-Présidents de la Communauté de communes Vaison Ventoux sont désormais :

- 1^{er} Vice-Président : Monsieur Roger ROSSIN
- 2^{ème} Vice-Président : Monsieur Laurent ROBERT
- 3^{ème} Vice-Président : Monsieur Frédéric ROUX
- 4^{ème} Vice-Président : Monsieur Joël BOUFFIES
- 5^{ème} Vice-Président : Madame Marie-Claire MICHEL
- 6^{ème} Vice-Président : Monsieur Laurent DURAND
- 7^{ème} Vice-Président : Madame Thierry THIBAUD
- 8^{ème} Vice-Président : Monsieur Gérard RAINERI
- 9^{ème} Vice-Président : Monsieur Roger TRAPPO
- 10^{ème} Vice-Président : Monsieur Brice CRIQUILLION

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

**Secrétaire de Séance
Roger ROSSIN**



**Président,
Jean-François PERILHOU**





Convocation envoyée le : 24 mars 2026
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 37
Mise en ligne le 02.04.2026

DELIBERATION 007-2026

L'an deux mille vingt six, le 30 mars à 17 heures, s'est réuni le Conseil Communautaire à la salle des fêtes de la commune de Séguret.

ETAIENT PRESENTS : Gérard THELCIDE – Brantes ; Bernard CHARRASSE – Buisson ; Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI -Cairanne ; Florence BERTRAND – Crestet ; Alexandre ROUX, Barbara BLANC – Entrechaux ; Corinne GONNY – Faucon ; Frédéric ROUX, Julia BLAISE-BOSCHETTI – Mollans sur Ouvèze ; Roger TRAPPO – Puyméras ; Laurent ROBERT – Rasteau ; Laurent DURAND – Roaix ; Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LUCAS, Olivia GAZZANO – Sablet ; Eric MASSOT – St Léger du Ventoux ; Gérard RAINERI – St Marcellin les Vaison ; Gérald MICHEL, Pascal VOLPILHAC – St Romain en Viennois ; Marie-Claire MICHEL – St Roman de Malegarde ; Thierry THIBAUD – Savoillans ; Brice CRIQUILLION – Séguret ; Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Marie-Elisabeth MICHEL, Hervé ARMAND, Danielle MLYNARCSYK, Julien BLIARD, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Jessie NABONNE, Georges DORGAL, Carla BARRE, Sophie RIGAUT – Vaison-la-Romaine ; Joël BOUFFIES - Villedieu

ETAIENT EXCUSES : Eric LETURGIE – Vaison la Romaine qui donne pouvoir à Jean-François PERILHOU

ETAIENT ABSENTS : néant

Secrétaire de séance : Roger ROSSIN
Asseseurs : Chantal MURE et Gérard RAINERI

OBJET : ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX

NOMBRE DE VOTANTS

37

Monsieur le Président rappelle la délibération n° DE005-2026 en date du 30 mars 2026 qui précise que la **composition du Bureau** de la Communauté de Communes Vaison Ventoux **se compose de 19 membres, et qui fixe à 10 le nombre de Vice-Présidents et à 8 le nombre des autres membres du Bureau.**

Monsieur le Président rappelle que les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret uninominal à trois tours. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Election du 1^{er} autre membre du Bureau

Mme Florence BERTRAND se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37
Bulletins blancs et nuls : 4
Suffrages exprimés : 33

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE TROIS

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Mme Florence BERTRAND est proclamée élue au sein du Bureau et est installée dans ses fonctions.

Election du 2^{ème} autre membre du Bureau

M Bernard CHARRASSE se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37
Bulletins blancs et nuls : 0
Suffrages exprimés : 37

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE SEPT

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Bernard CHARRASSE est proclamé élu au sein du Bureau et est installé dans ses fonctions.

Election du 3^{ème} autre membre du Bureau

Mme Corinne GONNY se déclare candidate.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37
Bulletins blancs et nuls : 1
Suffrages exprimés : 36

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE SIX

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Mme Corinne GONNY est proclamée élue au sein du Bureau et est installée dans ses fonctions.

Election du 4^{ème} autre membre du Bureau

M Jean-Pierre LARGUIER se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37

Bulletins blancs et nuls : 10

Suffrages exprimés : 27

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : VINGT SEPT

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Jean-Pierre LARGUIER est proclamé élu au sein du Bureau et est installé dans ses fonctions.

Election du 5^{ème} autre membre du Bureau

M Eric MASSOT se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37

Bulletins blancs et nuls : 7

Suffrages exprimés : 30

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Eric MASSOT est proclamé élu au sein du Bureau et est installé dans ses fonctions.

Election du 6^{ème} autre membre du Bureau

M Gérald MICHEL se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37

Bulletins blancs et nuls : 2

Suffrages exprimés : 35

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE CINQ

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Gérald MICHEL est proclamé élu au sein du Bureau et est installé dans ses fonctions.

Election du 7^{ème} autre membre du Bureau

M Alexandre ROUX se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37

Bulletins blancs et nuls : 7

Suffrages exprimés : 30

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Alexandre ROUX est proclamé élu au sein du Bureau et est installé dans ses fonctions.

Election du 8^{ème} autre membre du Bureau

M Gérald THELCIDE se déclare candidat.

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 37

Bulletins blancs et nuls : 5

Suffrages exprimés : 32

Nombre de voix obtenues au 1^{er} tour : TRENTE DEUX

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, M Gérald THELCIDE est proclamé élu au sein du Bureau et est installé dans ses fonctions.

Les 8 autres membres du Bureau ayant été élus sont

1^{er} Autre membre du bureau Madame Florence BERTRAND

2^{ème} Autre membre du bureau Monsieur Bernard CHARRASSE

3^{ème} Autre membre du bureau Madame Corinne GONNY

4^{ème} Autre membre du bureau Monsieur Jean-Pierre LARGUIER

5^{ème} Autre membre du bureau Monsieur Eric MASSOT

6^{ème} Autre membre du bureau Gérald MICHEL

7^{ème} Autre membre du bureau Alexandre ROUX

8^{ème} Autre membre du bureau Gérald THELCIDE

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

**Secrétaire de Séance
Roger ROSSIN**



**Président,
Jean-François PERILHOU**



DÉPARTEMENT

VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT

CARPENTRAS

Effectif légal
du conseil communautaire

37

Nombre de conseillers en exercice : 37

EPCI :

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX

mise en ligne le 2.04.2026

Élection du Président,
des vice-présidents
et des autres membres du
bureau

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

L'an deux mille vingt six, le 30 du mois de mars à 17 heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la communauté de communes Vaison Ventoux

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Gérald THELCIDE	Laurent DURAND	Chantal MURE
Bernard CHARASSE	Jean-Pierre LARGUIER	Marie-Elisabeth MICHEL
Roger ROSSIN	Sylviane LUCAS	Hervé ARMAND
Marion ORSATELLI	Olivia GAZZANO	Danielle MLYNARZCYK
Florence BERTRAND	Eric MASSOT	Julien BLIARD
Alexandre ROUX	Gérard RAINERI	Dany MANIN
Barbara BLANC	Gérald MICHEL	Serge CHEVALIER
Corinne GONNY	Pascal VOLPILHAC	Jessie NABONNE
Frédéric ROUX	Marie-Claire MICHEL	Georges DORGAL
Julia BLAISE-BOSCHETTI	Thierry THIBAUD	Carla BARRE
Roger TRAPPO	Brice CRIQUILLION	Sophie RIGAUT
Laurent ROBERT	Jean-François PERILHOU	Joël BOUFFIES

Absent : Eric LETURGIE- procuration donnée à Jean-François PERILHOU

1. Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Danielle MLYNARZCYK, conseiller communautaire le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M Roger ROSSIN a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 36 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au premier alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie¹.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

¹ Tiers des membres en exercice de l'organe délibérant, présent ou représenté ; ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

2.2. Constitution du bureau :

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs:

- Mme Chantal MURE
- M Gérard RAINERI.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 33
- Majorité absolue ² 17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-François PERILHOU	33	Trente trois

2.5. Proclamation de l'élection du président

M Jean-François PERILHOU. a été proclamé président et a été immédiatement installé.

² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M Jean-François PERILHOU élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Le Président a rappelé qu'en application des dispositions évoquées ci-dessus, la communauté peut disposer, à ce jour, de ONZE vice-présidents maximum

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire propose toutefois de fixer à 10 le nombre des vice-présidents du conseil communautaire.

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 31
- f. Majorité absolue 16

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Roger ROSSIN	31	Trente et un

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

M Roger ROSSIN. a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

3.2. Élection du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Laurent ROBERT	37	Trente sept

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M Laurent ROBERT. a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Élection du troisième vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Frédéric ROUX	37	Trente sept

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M Frédéric ROUX. a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

3.4. Élection du quatrième vice-président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 34
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Joël BOUFFIES	34	Trente quatre

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M.Joël BOUFFIES a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

3.5. Élection du cinquième vice-président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 34
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Marie-Claire MICHEL	34	Trente quatre

3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Mme Marie-Claire MICHEL a été proclamée cinquième vice-présidente et immédiatement installée.

3.6. Élection du sixième vice-président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Laurent DURAND	37	Trente sept

3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M.Laurent DURAND a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

3.7. Élection du septième vice-président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 34
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Thierry THIBAUD	34	Trente quatre

3.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président

M Thierry THIBAUD a été proclamée septième vice-présidente et immédiatement installée.

3.8. Élection du huitième vice-président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 34
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gérard RAINERI	34	Trente quatre

3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M Gérard RAINERI a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

3.9. Élection du neuvième vice-président

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Roger TRAPPO	37	Trente sept

3.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M Roger TRAPPO. a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

3.10. Élection du dixième vice-président

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 36
- f. Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Brice CRIQUILLION	36	Trente six

3.10.2. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

M Brice CRIQUILLION a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

4. Election des autres membres du bureau

4.1. Élection du premier autre membre du bureau

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 33
- f. Majorité absolue 17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Florence BERTRAND	33	Trente trois

4.1.4. Proclamation de l'élection du premier autre membre du bureau

Mme Florence BERTRAND a été proclamée premier autre membre du bureau et immédiatement installée.

4.2. Élection du deuxième autre membre du bureau

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Bernard CHARASSE	37	Trente sept

4.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième autre membre du bureau

M Bernard CHARASSE a été proclamé second autre membre du bureau et immédiatement installé

4.3. Élection du troisième autre membre du bureau

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 36
- f. Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Corinne GONNY	36	Trente six

4.3.2. Proclamation de l'élection du troisième autre membre du bureau

Mme Corinne GONNY a été proclamée troisième autre membre du bureau et immédiatement installée.

4.4. Élection du quatrième autre membre du bureau

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 7
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 27
- f. Majorité absolue 14

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Pierre LARGUIER	27	Vingt sept

4.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième autre membre du bureau

M Jean-Pierre LARGUIER. a été proclamé quatrième autre membre du bureau et immédiatement installé.

4.5. Élection du cinquième autre membre du bureau

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 30
- f. Majorité absolue 16

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Eric MASSOT	30	Trente

4.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième autre membre du bureau

M Eric MASSOT. a été proclamé cinquième autre membre du bureau et immédiatement installé.

4.6. Élection du sixième autre membre du bureau

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gérald MICHEL	35	Trente cinq

4.6.2. Proclamation de l'élection du sixième autre membre du bureau

M.Gérald MICHEL a été proclamé sixième autre membre du bureau et immédiatement installé.

4.7. Élection du septième autre membre du bureau

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 30
- f. Majorité absolue 16

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alexandre ROUX	30	Trente

4.7.2. Proclamation de l'élection du septième autre membre du bureau

M Alexandre ROUX. a été proclamé(e) septième autre membre du bureau et immédiatement installé(e).

4.8. Élection du huitième autre membre du bureau

4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

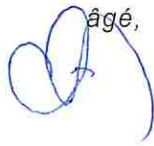
- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 32
- f. Majorité absolue 17

Le Président



Le conseiller communautaire le plus

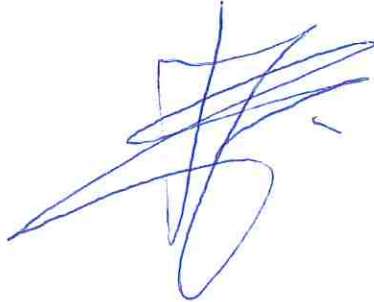
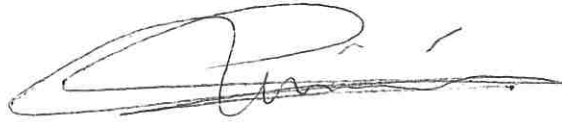
âgé,



Le secrétaire,



Les assesseurs,



DÉPARTEMENT

VAUCLUSE

EPCI

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 084-248400335-20260330-CCVVPV2026-DE

EPCI
à fiscalité
propre

COMMUNAUTE DE COMMUNES

VAISON VENTOUX

**ÉLECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS,
ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

FEUILLE DE PROCLAMATION
annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

Qualité (M. ou Mme)	Prénom NOM	Date de naissance	Fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Monsieur	Jean-François PERILHOU	05/09/1982	Président	33
Monsieur	Roger ROSSIN	21/02/1980	1 ^{er} VP	31
Monsieur	Laurent ROBERT	18/12/1972	2 ^{ème} VP	37
Monsieur	Frédéric ROUX	5/05/1961	3 ^{ème} VP	37
Monsieur	Joël BOUFFIES	18/07/1955	4 ^{ème} VP	34
Madame	Marie-Claire MICHEL	4/04/1954	5 ^{ème} VP	34
Monsieur	Laurent DURAND	31/05/1967	6 ^{ème} VP	37
Monsieur	Thierry THIBAUD	28/12/1957	7 ^{ème} VP	34
Monsieur	Gérard RAINERI	6/12/1952	8 ^{ème} VP	34

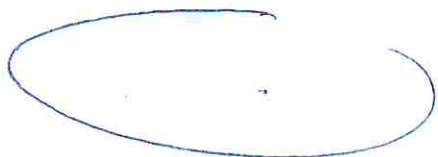
Monsieur	Roger TRAPPO	21/05/1952		
Monsieur	Brice CRIQUILLION	11/08/1973	10 ^{ème} VP	36
Madame	Florence BERTRAND	21/01/1967	1 ^{er} autre membre du bureau	33
Monsieur	Bernard CHARRASSE	22/06/1952	2 ^{ème} autre membre du bureau	37
Madame	Corinne GONNY	18/09/1968	3 ^{ème} autre membre du bureau	36
Monsieur	Jean-Pierre LARGUIER	13/01/1958	4 ^{ème} autre membre du bureau	27
Monsieur	Eric MASSOT	03/07/1965	5 ^{ème} autre membre du bureau	30
Monsieur	Gérald MICHEL	09/11/1962	6 ^{ème} autre membre du bureau	35
Monsieur	Alexandre ROUX	25/06/1981	7 ^{ème} autre membre du bureau	30
Monsieur	Gérard THELCIDE	01/02/1960	8 ^{ème} autre membre du bureau	32

Fait à *Séguret*, le 30 mars 2026

Le Président,

Le conseiller communautaire
le plus âgé,

Le secrétaire,





Les assesseurs,

